



COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

FEUILLET DE CLOTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

DU SEANCE DU 09 avril 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE 09 AVRIL à 18 heures, le CCAS de Boulieu-Lès-Annonay régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christelle ETIENNE, Vice-Présidente, après convocation régulièrement faite le 04 avril 2024.

Présents : BERNE René, DUBIKI Mickaël, REY Christophe, ROCHE Nadège, ROUMEZY Martine, SAVIDES Patrick, VITOUX Guy

Absents excusés :

BAYLE Damien (pouvoir à Martine ROUMEZY)
BELLAHCENE Bedra
LASCOMBE Viviane
POULENARD Marlène (pouvoir à Christelle ETIENNE)

En Exercice : 12

Présents : 8

Absents : 4

- dont représentés : 2

Votants : 10

Secrétaire de séance : Mme Martine ROUMEZY

Numéro	Objet	Vote
2024-01	Approbation du compte de gestion de comptable public du CCAS 2023	Adopté à l'unanimité .
2024-02	Approbation du Compte Administratif du CCAS 2024	Adopté à l'unanimité
2024-03	Affectation du résultat de 2023 au budget primitif du CCAS 2024	Adopté à l'unanimité
2024-04	Adoption du Budget Primitif du CCAS 2024	Adopté à l'unanimité
2024-05	ACCORD D'UNE AIDE EXCEPTIONNELLE PAR LE CCAS	Adopté à 9 voix pour et 1 voix contre (M Guy VITOUX)

Affiché et mis en ligne le 12/04/2024

Le Président, Damien BAYLE

La secrétaire, Martine ROUMEZY

